

A Nancy: collaboration entre le centre régional et l'I.U.T.

par Maurice DIDELOT - Conservateur responsable du CRFP de Nancy

C'est à la fin des années 60 que Gérard Thirion, qui était responsable de la BU, Section Lettres, a mis en place cette formation au sein de l'IUT qui venait de naître, en 1967 où un Département Carrières de l'information a été mis en place conformément au statut des IUT. Depuis une dizaine d'années nous fonctionnons à plein régime, donc en étroite collaboration entre le centre de formation et l'IUT de Nancy, Carrières de l'information.

Quelle est la structure à l'heure actuelle ?
J'envisagerai d'une part mon point de vue, c'est à dire du côté de la BIU, et dirai quelques mots du point de vue de l'IUT, mais je laisserai plutôt la parole à M. Laprévote, qui pourra nous dire

ce qu'il pense de cette collaboration.

L'apport de la BIU Nancy

Du point de vue de la BIU, premier point: nous avons une structure qui juridiquement n'existe pas et que l'on intitule "Centre régional de formation professionnelle" qui est un service commun de la BIU avec un personnel propre, détaché, qui comprend un conservateur à plein temps, une bibliothécaire-adjointe à mi-temps et une dactylo à mi-temps, plus l'ensemble des services communs de la BIU: atelier de reprographie et gestion.

Deuxième point: un budget propre - cela est essentiel - pour la documentation professionnelle; une des missions

que l'on ne souligne pas assez, c'est la mise en place, non seulement pour les élèves, mais pour l'ensemble de la communauté professionnelle, d'une documentation sous forme de bibliothèque professionnelle. Et je crois que c'est l'un des rôles que nous essayons ici de jouer pleinement avec un budget qui est de l'ordre cette année de 59000 F pour des achats de livres et de périodiques. A ceci près, que par rapport à d'autres centres, nous avons la mission en somme de regrouper la documentation qui ailleurs peut être dispersée dans différentes sections de BU. Donc un budget confortable qui ne représente en fait que 1,8 % des crédits documentaires de la BIU.

Troisième point: des locaux spécifiques pour ce centre de formation, et la bibliothèque professionnelle, à peu près 3000 monographies et 80 abonnements de périodiques et je crois qu'actuellement nous sommes en mesure avec les crédits de couvrir l'ensemble de la littérature professionnelle, au sens très large, de langue française.

L'apport de l'IUT de Nancy, département Carrières de l'Information.

Que nous rapporte la collaboration avec l'IUT ? D'abord des étudiants. Peut-être dois-je vous rappeler très rapidement le fonctionnement des IUT. Ils fonctionnent sur deux ans et ici nous accueillons aussi bien des étudiants de 2^e comme de 1^{ère} année, or c'est au cours de la 2^e année, et c'est une originalité de Nancy par rapport aux autres IUT, que les étudiants se préparent au CAFB. Je m'explique: dans d'autres structures IUT, comme à Bordeaux, Dijon ou Strasbourg, les étudiants de l'IUT font leur DUT à l'IUT en deux ans. C'est seulement au cours d'une 3^e année qu'un certain nombre peuvent préparer le CAFB. Or ici à Nancy la grande originalité, c'est l'imbrication, le fait que les étudiants, dès la 1^{ère} année en somme, se destinent à la préparation des formations de bibliothèques, pas seulement CAFB mais aussi bien concours de magasinier ou concours d'Etat de bibliothécaire-adjoint. Donc dès la 1^{ère} année les étudiants de l'IUT ont déjà une filière de formation spécifique pour la préparation aux métiers de bibliothèques. Cette structure spécifique fonctionne à plein dès la 2^e année où l'enseignement dit "technologique" occupe à peu près les 2/3 du temps des étudiants par rapport à 1/3 d'enseignement général dispensé par l'IUT.

Au niveau des effectifs cela varie selon les années, en 2^e année pour l'option

"carrières du livre", 30 à 35 personnes sont en formation selon les années.

Ce que nous apporte l'IUT aussi, c'est la rémunération des vacances, donc l'aspect financier dont on disait tout à l'heure qu'il était l'élément fondamental pour notre fonctionnement. Cette rémunération repose sur les tarifs de l'Université, 124 F de l'heure et sur un programme pédagogique national qui fixe un contingent d'heures pour la formation des étudiants d'IUT. Je me suis aperçu au fil des années que, en définitive, en faisant le compte des heures de vacances qui étaient distribuées pour la formation en bibliothèque on était loin d'atteindre le contingent prévu par le programme pédagogique de 1980:

- en 1^{ère} année: 240 heures,

- en 2^e année: 350 heures,

soit, au bout de deux ans, approximativement 600 heures d'enseignement technologique.

Troisième apport de l'IUT: une bibliothèque professionnelle, en fait une bibliothèque qui sert à l'ensemble de l'IUT, mais dont une partie est consacrée à la documentation professionnelle et qui à Nancy est gérée par un personnel mis à la disposition par la BIU. Cette bibliothèque est donc gérée par un professionnel.

Sur le plan de la pédagogie et des résultats. Nous fonctionnons dans le cadre du programme pédagogique national fixé en 1980. Ce cadre, d'ailleurs en cours de révision et de refonte, est relativement souple, car il fixe pour chacun des intitulés un certain nombre d'heures, mais l'astuce est d'avoir des intitulés de cours suffisamment vastes pour pouvoir y glisser nos disciplines de bibliothécaires.

Pendant un certain temps nous avons eu un petit contentieux dans le vocabulaire: faire concorder ce que nous

appelons catalogage ou bibliographie avec l'intitulé de l'IUT qui s'intitule recherche documentaire pour la bibliographie et description des documents pour le catalogage. On a mis au point une espèce de vocabulaire bilingue pour se faire comprendre et finalement les choses s'arrangent à peu près bien. Je crois, en définitive, que c'est un avantage que nous avons de ne pas être liés par des intitulés trop précis.

Ainsi lorsque l'on veut innover, quand certains enseignements ne figurent pas expressément dans les programmes officiels, par exemple l'informatique et les bibliothèques, la sociologie de la lecture, tous les problèmes de l'édition et de la presse, ce programme le permet.

Au niveau des résultats, notre collaboration a un avantage, c'est nous inciter à aller à la "chasse" aux bons résultats. Je m'explique: l'attribution du DUT, délivré à 100 % (ou presque), n'aboutit pas dans la réalité à le faire reconnaître comme un critère d'embauche des bibliothèques, sauf cas exceptionnels. Les moyens que nous donne l'IUT ont toujours (comme contrepartie) les prestations que l'on peut apporter et je crois que nous avons essayé depuis plusieurs années, de réussir au mieux la formation des étudiants qui nous étaient confiés, afin de présenter à l'IUT un bilan satisfaisant. Je crois que d'une année à l'autre la réussite est dans une fourchette - au niveau des résultats à l'écrit - entre 55 et 73 %; la moyenne nationale dépasse rarement 55 %. C'est grâce aux élèves et aux professeurs, grâce aussi au nombre d'heures d'enseignement citées ci-dessus.

Quelles sont les limites et les problèmes ?
- *Le recrutement des enseignants: il*

n'est pas toujours évident d'assurer le bon renouvellement des enseignants ou de faire appel à des enseignants pour des enseignements nouveaux: le recrutement étant essentiellement local.

- *Le recrutement des étudiants*: l'IUT assure son propre recrutement sur lequel nous avons, il faut bien le dire, peu de prise: recrutement sur dossier; nous recevons tous les étudiants que nous envoie l'IUT et à cet égard il arrive chaque année malheureusement que nous rencontrons des problèmes avec des gens que l'on appelle "les années spéciales": ils viennent directement en 2^e année, recrutés au niveau DEUG, licence, maîtrise et se tournent vers l'IUT pour avoir une formation professionnelle. Chaque année nous accueillons environ 12 à 15 étudiants "année spéciale"; dans cette catégorie il arrive que des gens viennent s'inscrire là car d'autres formations ne leur ont pas réussi, d'où un recrutement hétérogène avec d'excellents éléments, mais aussi des "gens à problème".

Sur le plan du fonctionnement, la bonne collaboration avec l'IUT demeure, malgré les changements d'hommes qui ont présidé aux institutions.

- *Un dernier point sur les coûts et le financement*. Je suis sensible au fait que nous sommes fragiles. Le Centre ne repose sur aucune convention écrite, elle est purement orale. Donc nous sommes contraints à évaluer les coûts de la formation. Quant on fait le bilan, ici à Nancy, on s'aperçoit en définitive que le centre de formation bénéficie de trois flux financiers:

- la BIU, par le personnel, les crédits de documentation, les locaux et les fournitures diverses. Environ 70000 F/an, plus le salaire des personnels (180000 F),
- l'IUT, avec 600 heures de vacances plus les charges sociales, soit environ 80000 F,
- les conventions: flux qui ne fait que démarrer, souvent laborieux d'ailleurs à mettre en place. Nous nous sommes à plusieurs reprises tournés vers le CFPC, qui a bien voulu nous accorder à deux reprises un apport financier pour du personnel municipal. Taux fixé cette année à 3000 F par agent pour 350 heures de cours, ce qui est un taux ridicule comparé aux prestations du privé, voire même à d'autres formations.

Quand on fait le bilan, on s'aperçoit que la DBMIST via la BIU Nancy, paye les 2/3 voire les 3/4 des coûts de formation. Ce qui nous rend d'autant plus sensibles aux modifications futures, comme à la loi concernant les Universités, où les centres de formation ne sont pas nommés expressément.